



## easy centre de formation

sarl Lamed services - 10, rue Pergolèse 75016 PARIS  
tél. : 01 45.05.39.92 - [easycentredeformation@gmail.com](mailto:easycentredeformation@gmail.com)  
- Siret 534 042 882 00017 -  
N° de décl. d'activité auprès du Préfet de la région IDF : 11 75 475 07 75

# MANAGER AU JOUR LE JOUR

## PUBLIC

Toutes personnes ayant à diriger une entreprise ou une équipe.

## PRE-REQUIS

Aucun.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### *Exercice pratique*

## OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Animation et direction d'équipe au quotidien.*

## DUREE

21 heures, 3 jours.

## LIEU DE FORMATION

Voir convention.

## DATE

Voir convention.

## NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

## FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

## SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

## METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel. Cas pratiques et mise en situation professionnelle. Supports pédagogiques : différents textes écrits, vidéo et tableau mural.

## **DESCRIPTION**

### **Jour 1**

#### **ANIMER SON EQUIPE**

- Le rôle du manager.
- Les bases de la communication au sein de l'équipe.
- Les rapports hiérarchiques.
- Oser dire

Mise en situation.

#### **LE TABLEAU DE BORD**

- Pourquoi un tableau de bord.
- Construire le tableau de bord (choix et indicateurs).

### **Jour 2**

#### **LES REUNIONS**

- Les différents types de réunions.
- Le rôle de l'animateur (producteur, régulateur)
- Les techniques de conduite de réunion.

Mise en situation.

#### **LA DELEGATION**

- L'esprit de la délégation.
- Les points forts pour réussir une délégation.
- Fixer des objectifs.

Mise en situation.

### **Jour 3**

#### **L'ENTRETIEN**

- La dynamique de l'entretien.
- La technique de questionnement.

Mise en situation.

#### **FORMATION DES EQUIPES**

- Faire progresser ses collaborateurs.
- Adapter son management à ses collaborateurs.
- Développer l'autonomie de chacun.
- La reconnaissance des collaborateurs.